

**ASSEMBLEE GENERALE
CLEGUEREC LE SAMEDI 19 MARS 2011
RAPPORT MORAL**

Dans cette période complexe et difficile pour le syndicat des éleveurs du cheval breton et pour l'élevage de chevaux bretons, il est temps de rappeler quels sont les intérêts, rôles et missions de l'association. Nos missions sont de plus en plus nombreuses depuis sa création en 1920. Nous avons fêté ses 90 ans en 2010.

1^{er} rôle : Défendre l'intérêt de ses adhérents

La fin d'année 2010 aura été pour notre organisation comme pour les autres associations nationales de race de chevaux selle et trait, marquée par un engagement syndical intense.

Le 4 octobre, lors du concours national de la race, à Lamballe, j'apprenais que l'Etat projetait de réduire de 45% son budget à la filière équine dès 2011. Tout comme les autres associations nationales de race, et les associations régionales d'éleveurs, tous nos élus, députés, et sénateurs recevaient un courrier les alertant de la situation et des conséquences qu'aurait un tel désengagement sur nos races. Je remercie les députés et sénateurs qui sont intervenus auprès du Ministre de l'Agriculture et qui ont permis d'éviter la réduction drastique des aides en 2011.

Après une mobilisation de trois mois où notre fédération France TRAIT était reçue par des hauts représentants de l'Etat et des élus, l'enveloppe attribuée en 2011 au secteur trait ne subira qu'une baisse moyenne de 7% : 3% de baisse pour les encouragements aux éleveurs et utilisateurs, 14% de baisse pour votre syndicat. Je tiens à cette occasion à remercier Pierre Pasdermadjian, président de France TRAIT pour le travail accompli en cette fin d'année 2010 et pour son dévouement en faveur des chevaux de trait.

Le syndicat des éleveurs du cheval breton, en 2010, ce sont 1400 adhérents sur 3000 éleveurs de chevaux bretons en France, soit un fort taux de pénétration. Cependant, en Bretagne, en 2010, 30% des éleveurs qui participent à des concours locaux n'adhèrent pas au syndicat de la race. Le travail réalisé fin 2010 permettant un maintien des primes de concours d'élevage en 2011 profitera à ces 30% d'éleveurs...est ce normal ?

Les éleveurs hors berceau qui n'adhèrent pas nous confient souvent qu'ils n'y voient pas leur intérêt. Il faut savoir que les éleveurs hors berceau sont plus de 700 adhérents (40% des éleveurs adhérent), plus nombreux que les adhérents de Bretagne. Je tiens ici à souligner la portée nationale de notre structure et l'importance d'aller à leur rencontre.

2^{ème} rôle : conduire et assurer l'orientation, la sélection et l'amélioration génétique des quelques 15000 chevaux de race Bretonne présents en France.

Rude tâche que celle-ci, mais l'une des plus importantes. Si le cheval breton est tel qu'il l'est aujourd'hui, c'est grâce à ses éleveurs mais également au syndicat de race qui depuis sa création a fait des choix pour orienter la race vers certains critères, orientations différentes selon les époques : alourdissement de la race en direction du débouché viande, réduction du blanc en sélectionnant par la voie mâle, programme d'allègement par l'apport de sang extérieur, testage d'étalons monte en liberté... Il y a encore du pain sur la planche. Le syndicat aura dans les années à venir un rôle à jouer dans la gestion de la monte face au désengagement de l'Etat dans la monte publique et aux difficultés du Groupement d'Intérêt Public France Haras à se mettre en place en régions.

Jusque maintenant, les Haras nationaux présents des concours locaux aux concours nationaux aux côtés de juges civils nous aidaient par leur savoir faire à sélectionner les meilleurs animaux de la race. En 2011, les Haras nationaux ne seront plus ou très peu présents sur ces concours. Ne faut-il pas engager une réflexion sur une formation de juges, référents, comme il se fait déjà dans d'autres races ? La grille de jugement France TRAIT dont la base est celle qui avait été réalisée en 2008 par le syndicat des éleveurs du cheval breton sera testée en 2011 sur une série de concours.

3^{ème} rôle : contribuer à la tenue du Stud-book du Cheval Breton en collaboration avec les Haras Nationaux

Depuis la création du SIRE, le syndicat n'enregistre plus lui-même les chevaux de race bretonne. Le SIRE a été une révolution et permet de disposer d'un référencement unique pour tous les chevaux du

territoire national. En 2010, le syndicat des éleveurs du cheval breton dispose encore dans ses bureaux de tout le livre généalogique de la race depuis sa création en 1920, et d'une base de données plus complète que celle gérée par le SIRE mais ne gère plus directement sa base. Les livrets édités lors de l'inscription au programme d'élevage disposent d'ailleurs d'une généalogie sur 6 générations.

4^{ème} rôle : rassembler l'ensemble des informations techniques collectées dans les cheptels de la base de sélection et d'en effectuer l'exploitation, définir et organiser les programmes de sélection, publier toutes informations relatives au cheptel de la race.

Ces dernières années, le syndicat des éleveurs du cheval breton a ainsi collecté des données de pointage, publié des caractérisations dans le catalogue des étalons. Un travail plus important pourrait être réalisé avec ces données ; tenter avec plus ou moins de réussite et de moyens, la mise en place d'un programme postier...

Le syndicat publie chaque année un catalogue référencant les étalons nationaux de Bretagne et depuis deux ans de toute la France. Deux bulletins d'informations d'une vingtaine de pages sont également réalisés chaque année et expédiés à l'ensemble des adhérents. Votre syndicat dispose d'un site internet actualisé régulièrement, un des plus dynamiques du secteur, et consultable par tous.

5^{ème} rôle : étudier et mettre en œuvre les mesures propres à assurer la promotion et l'expansion de la race.

Avec la création de France TRAIT, le soutien régulier du Fonds EPERON, les 9 races françaises ont pu mutualiser leurs déplacements et participer à de nombreux salons et foires. Chaque année, le breton est présent au salon de l'agriculture, au sommet de l'élevage, salon du cheval de Paris et de Lyon, parfois à l'étranger...Pourrions-nous faire plus en matière de promotion ? Ces déplacements sont-ils utiles ? Sont-ils vecteurs de vente ? Certains événements permettent de rencontrer nos éleveurs des autres régions que la Bretagne qui nous côtoient que très peu souvent. D'autres permettent de faire connaître la race et parfois de vendre. Dans le contexte actuel, avec une politique de réductions des aides, il apparaît difficile de mettre plus de moyens sur les actions de promotion. A moins de trouver plus de partenaires privés ?

Voilà, pour accomplir pleinement ses missions, le syndicat est aujourd'hui composé de 2,5 ETP : une directrice à plein temps, une secrétaire à plein temps et une comptable à mi-temps. Pour son fonctionnement, et les différentes actions menées, le syndicat ne dispose que pour moitié de ressources propres (cotisations, inscriptions au programme d'élevage, prestations de service...). Le syndicat a depuis longtemps optimisé le travail de ses salariés comme celui de sa comptable qui réalise des prestations de service pour d'autres structures (GPCL, France TRAIT, ADRACEB). Il apparaît difficile de fonctionner à moins. En faisant un bref calcul, le personnel du syndicat peut consacrer trois heures de son temps de travail à chaque adhérent et par an..., ce qui est loin d'être excessif.

Notre structure a été agréée par le ministère de l'agriculture en 2003 en tant qu'association nationale de race, et comme organisme de sélection depuis juin 2010. L'Etat lui a confié de plus en plus de missions mais lui réduit ses moyens de fonctionner. Le soutien du ministère de l'agriculture à notre structure se verra réduit de 14% en 2011 soit 12000€ de moins. En 2012, la baisse pourrait être de 85%.

Quel rôle les éleveurs, les utilisateurs, l'Etat, veulent donner à l'association nationale de race dans le futur ? Dès 2012 ??

La région Bretagne travaille actuellement avec les acteurs de la filière à la mise en place d'un plan cheval ? J'espère que la région Bretagne aura à souhait de conserver la structure référente de la race, et ses éleveurs afin de maintenir son cheval.

Le cheval breton, production agricole, patrimoine culturel, acteur des activités touristiques, ouvrier paysagiste, cheval territorial, cheval de compétition, cheval de loisirs, représentant près de 40% des naissances de chevaux en Bretagne mérite qu'on s'y attarde.